

GRATUIT

SUD'MAG

L'ACTUALITÉ DE LA PROVINCE SUD

MARS 2023 / SUDMAG.NC



province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR



Agir pour l'avenir.



- de 120 raisons de se connecter sans se déplacer.
- de temps à faire ce que l'on aime.
- de temps à remplir des papiers.

Simplifier l'accès aux services et aux démarches en ligne.

Pour la province Sud, agir pour l'avenir c'est mettre la technologie au service des usagers. Sa vision est de ne pas sacrifier le service public au profit des technologies mais bien de réduire la fracture numérique. Ceci grâce à un accompagnement qu'elle assure au quotidien.



province-sud.nc/demarches

Agir et le faire savoir

Collectivité de proximité, la province Sud agit dans de nombreux domaines au profit de ses administrés. Les décisions qu'elle prend, les orientations qu'elle donne, les politiques publiques qu'elle impulse, ont des impacts directs sur le quotidien de ses habitants.

Dans ce cadre, il lui revient de le faire savoir. C'est l'objectif de ce magazine SudMag dont nous publions ce mois-ci le premier numéro.

Lorsqu'une nouvelle équipe a pris en charge la gestion de la province Sud en 2019, notre volonté a été d'optimiser nos dépenses dans le cadre d'une politique forte d'économie budgétaire. Nous avons ainsi développé le recours à l'Internet, en dématérialisant de très nombreuses démarches administratives. Leur mise en ligne a facilité le travail des agents de la province et permis aux administrés de bénéficier de réponses plus rapides à leurs demandes.

Il revient à la province Sud de faire connaître ses actions pour une meilleure et complète information du grand public, dans une volonté de faire vivre la démocratie participative.



Dans ce secteur aussi, nous avons fait le choix d'une large communication sur le Net. La fréquentation de nos outils de communication Internet, avec parfois des taux de vue ou d'écoute record, montre que ce choix était le bon.

Toutefois et pour de nombreuses raisons, tous nos concitoyens n'ont pas de prime abord ce réflexe informatique, il est donc de notre devoir de proposer des supports adaptés aux besoins de chacun.

C'est donc pour rétablir un plus grand accès à l'information provinciale au profit du plus grand nombre, que j'ai décidé de reprendre la publication sur papier de notre principal outil de communication qu'est le SudMag, tout en y prévoyant de nombreux liens numériques pour aller au-delà.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sonia Backès
présidente de l'assemblée
de la province Sud



Magazine interactif

→ Vous trouverez des QR Codes dans les pages du SudMag. Ils vous permettent d'accéder à du contenu supplémentaire et détaillé en lien avec les articles du magazine. Utilisez votre smartphone et flashez-les.

Retrouvez-nous en ligne

Toute l'actualité de la province Sud à tout moment, disponible sur votre ordinateur, tablette et smartphone :

sudmag.nc

Dites-nous ce que vous en pensez ! Donnez-nous votre avis sur le SudMag que vous avez entre les mains afin que les prochains numéros répondent toujours à vos attentes.

Formulaire en ligne : province-sud.nc/form/suggestion-sudmag

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Sonia Backès - **RÉDACTEUR EN CHEF :** Nicolas Pannier

RÉDACTION : Direction de la communication de la province Sud - **PHOTOS :** Florian Braure, Nicolas Bonneau, Fabrice Wenger, DSCGR

MISE EN PAGE : Agence COMBO - **IMPRESSION :** 35 000 exemplaires - Artypo, sur du papier géré durablement FSC  - Numéro ISSN en cours

6



La Brigade Provinciale Forestière

Un dispositif qui intervient dans le cadre d'un partenariat pluriannuel entre la province Sud et la Nouvelle-Calédonie.

10

Le Salon International de l'Agriculture



La Nouvelle-Calédonie est au rendez-vous incontournable du monde agricole.

25

Mon idée pour ma Province



Un projet pour apprendre autrement tout en s'amusant !

12 Actualités

16 La vie d'une commune

18 Agir avec vous

19 Associations

22 Actualités vidéos

24 Sites

26 Découverte

27 Gastronomie

La lettre d'informations de la province Sud

Abonnez-vous en suivant le lien : province-sud.nc/mon-compte

ACCOMPAGNEMENT & PROXIMITÉ, AU CŒUR DE L'ACCUEIL

Une démarche ? Une demande d'aide ? Une question ? Les agents d'accueil du Centre administratif de la province Sud (CAPS), des antennes provinciales, des centres et des directions, implantés sur l'ensemble du territoire Sud, sont à votre service.

Dans nos locaux, en ligne ou par téléphone, nos équipes se mobilisent toute l'année pour vous conseiller et vous orienter vers le meilleur interlocuteur, en fonction de votre situation et de vos besoins. « De l'école maternelle au minimum vieillesse, nous aiguillons les administrés et leur famille tout au long de leur vie, en assurant le rôle d'interface centralisatrice avec l'ensemble des directions de l'administration », développe Elsa Marsoep, responsable du bureau des relations au public.

*Quel que soit l'endroit,
offrir un service complet
et qualitatif.*

Afin de rendre les démarches plus accessibles et simples, la province Sud a pour ambition de poursuivre leur dématérialisation, tout en conservant le lien de proximité avec ses usagers, et de tendre vers des guichets uniques qui permettront de toutes les effectuer au même endroit. C'est pourquoi, dans son objectif de qualité et d'amélioration continue, elle souhaite faire monter en compétences ses chargés d'accueil, développer l'accompagnement numérique du public et proposer davantage de permanences dédiées à la réalisation des demandes en ligne, comme cela se fait déjà pour les bourses scolaires.



Le saviez-vous ?

La province Sud est la première et seule collectivité calédonienne à bénéficier de la certification « Accueil Service Public Local » délivrée par l'AFNOR pour son centre administratif !

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



72 %

de démarches
réalisables en ligne

LOCALISER NOS
ÉTABLISSEMENTS



+48 %

d'appels reçus par les chargés
des relations au public
entre 2019 et 2022

60 000

demandes traitées
en 2022, tous canaux
confondus



Posez-nous vos questions sur
province-sud.nc/nous-contacter



La Brigade Provinciale Forestière

Fin 2020, la province Sud et la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR) ont mis en place la Brigade Provinciale Forestière (BPF). Une première pour la collectivité dont les agents, volontaires et répondant aux critères d'aptitude médicale et de service, sont mis à disposition de la DSCGR pendant la saison sèche pour être placés sous son autorité. Un dispositif qui intervient dans le cadre d'un partenariat pluriannuel entre la province Sud et la Nouvelle-Calédonie, et qui marque la volonté de la collectivité de prévenir et lutter activement contre les incendies.

EXTINCTION DES FEUX, *pas de la nature !*

Assurer la surveillance des massifs forestiers de la Montagne des Sources, du Grand Sud et de la Rivière Bleue, sensibiliser les usagers et riverains aux risques d'incendies de forêt et soutenir les pompiers en cas d'incendie majeur, de feux naissants ou d'extinction de lisières résiduelles...



Des agents volontaires et engagés depuis 2020

Pour remplir ses missions, la BPF composée à ce jour d'une vingtaine d'agents provinciaux volontaires, dispose d'un équipement cofinancé par l'État dans le cadre du Contrat de Développement État-province Sud 2017-2022, ces agents volontaires, issus de toutes les directions provinciales, se sont engagés pour servir la collectivité et protéger son patrimoine environnemental.



Des hommes et des femmes engagés pour la protection de l'environnement





Dans le feu DE L'ACTION

Prévention et lutte contre les feux de forêt, secours civiques de niveau 1 (PSC1), topographie et transmission, extinction de feux naissants et de lisières résiduelles, messages de communication, collectes de données terrain... Pour être opérationnels et aptes à soutenir les équipes d'interventions de la DSCGR, sans être pompiers, les brigadiers provinciaux doivent suivre des formations théoriques et pratiques nécessaires en matière de secourisme, d'organisation et de moyens de lutte contre les incendies de forêt. Dispensées par la DSCGR, ces formations permettent ainsi à la BPF de réaliser ses missions en toute sécurité, avec les connaissances et compétences requises, notamment en donnant l'alerte aux autorités compétentes, et en participant, à son niveau, à la chaîne des secours.

2020
Lancement de la BPF

Objectif de
60
BRIGADIERS
d'ici 2024



Les volontaires de la BPF peuvent, par exemple, être réquisitionnés par la DSCGR pour une intervention en cas d'incendie majeur en soutien aux pompiers par le traitement des lisières et des points chauds résiduels.

99

10 massifs forestiers

La prévention et la lutte contre les incendies font partie des axes prioritaires de conservation de la biodiversité de la province Sud et de sa stratégie de reboisement. La mission de la BPF contribue à protéger les 10 massifs forestiers identifiés comme sensibles au feu sur le territoire provincial. À ce jour, son effectif lui permet d'assurer la surveillance sur trois d'entre eux : Montagne des Sources, Grand Sud et Rivière Bleue, dans le cadre du Plan de Protection des Forêts.

Cette brigade est chargée d'aider à prévenir un certain nombre de risques d'incendie et d'accompagner ceux qui vont lutter activement contre les feux.

Sonia Backès
présidente de l'assemblée de la province Sud



« PROFITEZ sans abîmer ! »

Christelle Schall, infographiste au service communication de la province Sud, est volontaire pour la Brigade Provinciale Forestière depuis 2020. « Les jours de patrouille, on se retrouve en binôme ou en trinôme au centre d'intervention et de soutien spécialisé de Nouméa. Le cadre de permanence de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) nous affecte alors un parcours, parmi les différents circuits prédefinis au cœur des massifs forestiers de la Province. Sur place, à pied ou à vélo, nous rappelons aux usagers les bons comportements à adopter. Cependant, même si nous faisons beaucoup d'information et de sensibilisation, notre mission en période sèche se concentre essentiellement sur le risque

incendie ; nous sommes vigilants au moindre signe de feu ou comportement à risques. »

Pour la jeune femme, cette mission représente un engagement fort en faveur de la protection de l'environnement, mais pas seulement. « J'y ai également vu la possibilité de mieux connaître mes collègues issus d'autres services et d'aller sur le terrain, pour compenser mon métier très sédentaire et bénéficier d'un contact concret et direct avec les usagers. »

Elle y a finalement trouvé bien plus : « Un véritable enrichissement personnel grâce aux formations et la chance de découvrir de magnifiques endroits de la région, que je n'aurais jamais visités sans la Brigade. »

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



Plus de
10 000 ha
ravagés par le feu chaque année
(50 000 ha en 2019)

ACTUALITÉS

Avec la province Sud, le grand retour de la Nouvelle-Calédonie au Salon International de l'Agriculture à Paris

Plus de 500 000 visiteurs en 2022 et près de 1 000 exposants venus d'une vingtaine de pays, le Salon International de l'Agriculture s'impose comme le rendez-vous incontournable du monde agricole.



Après trois ans d'absence en raison de la pandémie mondiale, la Nouvelle-Calédonie est à nouveau présente au Salon International de l'Agriculture à Paris du 25 février au 5 mars 2023. Formidable vitrine pour promouvoir le monde agricole calédonien et les productions locales, cet événement représente une véritable opportunité et un tremplin pour la Nouvelle-Calédonie.

À l'initiative de l'exécutif provincial, un stand calédonien regroupant la province Sud et la province des îles Loyauté, a été mis en place en partenariat avec la SPL Sud Tourisme, le cluster NCT&I, ainsi que la Chambre d'Agriculture et de la Pêche. Sous le slogan *Savourez le bout du monde*, le stand de la Nouvelle-Calédonie propose aux visiteurs une escale pour découvrir la diversité et la richesse de la Nouvelle-Calédonie, entre brousse et élevage d'un côté, lagon et produits de la mer de l'autre.

« Savourez le bout du monde »

La Nouvelle-Calédonie est à nouveau présente, grâce à la mobilisation de la province Sud, expliquez-nous comment cela s'est organisé ?

C'est normalement le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui organise la présence de la Calédonie au Salon International de l'agriculture avec les professionnels. Sauf que cela n'a pas été fait. J'ai donc souhaité, avec Sonia Backès, prendre le relais, parce que nous estimons que notre engagement envers le monde agricole calédonien est de le faire connaître, de le promouvoir et il était impensable que la Calédonie soit à nouveau absente du Salon de l'agriculture en 2023.

Parlez-nous de cette opération ? La Province a mis à disposition 150 m² de stand pour les exposants. Et dans le cadre des bonnes relations que nous avons avec la province des îles, nous l'avons associée à ce projet. Elle occupe pour sa part 50 m². C'est une grosse opération avec le soutien

de la SPL Sud Tourisme, l'appui technique du cluster NCT&I, et une aide financière de l'Agence Rurale. Le but de notre présence à ce salon est d'être les ambassadeurs de l'ensemble du monde agricole calédonien. C'est pour cela que nous avons ouvert le partenariat à tous ceux qui, dans le monde agricole, souhaitaient s'associer à ce projet.

Que trouvait-on sur le stand calédonien ? Tout d'abord sa vocation était de mettre à l'honneur les produits calédoniens bien sûr et de montrer que nous avons des produits de très grande qualité, notamment la viande. Les visiteurs ont pu déguster sur notre stand le bœuf et le cerf calédoniens cuisinés par un chef du Caillou. Il y avait également toute une gamme de produits d'exception : le miel, le poivre, le café et la vanille entre autres. J'ai tenu aussi à ce que la bière calédonienne qui, aujourd'hui connaît une belle montée en gamme, soit présente. Nous avons associé l'ensemble des brasseurs et emmené une quantité



Philippe Blaise
1^{er} vice-président de l'assemblée de la province Sud

significative de bière pour que les Calédoniens qui sont en métropole soient heureux de retrouver un peu de chez eux, à travers la bière locale. Enfin, la présence de la SPL Sud Tourisme a permis de faire connaître le tourisme vert en Calédonie, qui est l'un des grands objectifs de notre mandature. Je me réjouis que cette opération ait pu aboutir !



Promouvoir le tourisme vert

Jean-Gabriel Favreau, le président du conseil d'administration de l'agence d'attractivité Sud Tourisme Nouvelle-Calédonie et son équipe, ont assuré une mission de promotion touristique inhérente à cet événement rassemblant plus d'un million de personnes chaque année.

« Sud Tourisme Nouvelle-Calédonie a été associée à ce projet par la province Sud afin de faire rayonner la destination du Sud de la Nouvelle-Calédonie, la promotion du tourisme durable, de l'agrotourisme ainsi que de nos pépites locales. À ce titre, nous sommes ravis d'avoir pu bénéficier du support d'Aircalin pour l'organisation d'un jeu concours permettant de remporter deux aller-retours Paris Nouméa et avons pu compter sur une forte participation du public métropolitain. »

La province Sud proposait un stand de 150 m² dont 100 dédiés à la province Sud et 50 m² à la province des îles. Le stand calédonien comprenait 2 espaces de dégustation et un rodéo mécanique pour les plus téméraires.



Une formidable vitrine pour l'agriculture calédonienne





Nous ne pouvons pas nous satisfaire des améliorations, quand les chiffres sont 5 à 8 fois plus élevés qu'ailleurs.

Centre d'hébergement

34 familles victimes de violences intrafamiliales ont pu être hébergées au centre d'hébergement d'urgence ou en appartements relais.

Stop à la délinquance

Face à des chiffres de vols de voitures et de violences, notamment intrafamiliales, qui restent inquiétants, la province Sud a choisi de prolonger et d'adapter son plan d'action, afin de renforcer la lutte contre la délinquance en 2023.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Communiqués par les forces de l'ordre, ils annoncent une baisse sensible des atteintes aux biens (-12,37 %) entre 2019 et 2022 « dont il ne faut pas pour autant se satisfaire, précise Sonia Backès, car les chiffres restent extrêmement élevés ». Ainsi qu'une hausse notable des atteintes aux personnes (+27,96 %) qui traduit une libération de la parole autour des violences faites aux femmes, « et le nombre de ces violences reste 8 fois plus élevé que la moyenne nationale ». Les statistiques rappellent également que l'implication des mineurs demeure importante, notamment dans les cambriolages et la place de l'alcool déterminante dans l'ensemble des faits de délinquance.

3 grandes priorités de la province Sud :

- L'action auprès des jeunes exposés à la délinquance.
- L'aide aux victimes et la prévention des violences faites aux femmes.
- L'amélioration de la tranquillité publique.

Des solutions adaptées et collectives

« Nous devons trouver des solutions de fond car la situation de la Nouvelle-Calédonie en matière d'alcool est dramatique », assure Sonia Backès, avant d'ajouter : « Nous avons une problématique particulière à laquelle nous devons apporter des réponses particulières. » Concrètement, il s'agit d'adapter le plan d'action aux particularités calédoniennes, en emmenant par exemple la lutte contre l'alcoolisation jusque dans les familles ou dans le cercle sportif - lieux de consommation importante - ou en proposant une campagne médiatique qui repose sur les témoignages choc de Calédoniens. Il s'agira également de s'appuyer sur l'étude provinciale *Bien dans mes claquettes* qui vise à mieux cerner la jeunesse calédonienne, pour perfectionner la communication et les actions face à la consommation d'alcool, de drogue ou l'oisiveté des jeunes.

Autant de dispositifs à renforcer et de nouvelles actions à mettre en place, qui devront, pour être pleinement efficaces, être portés aux côtés de la Province, par l'ensemble des acteurs qui maillent le territoire.



La province Sud a financé 67 caméras de vidéo-protection dans les communes.

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Des écoliers épanouis et bien dans leur peau

Développement des écoles bilingues, amélioration du confort thermique dans les écoles, 2^e appel à projets du label École océanienne, poursuite du plan Collège Nouvelle Génération, extension du cartable numérique, déploiement du portail Espace Scolaire, port du chapeau obligatoire pour la tenue commune... La rentrée scolaire 2023 met l'accent sur l'épanouissement et le bien-être des élèves.

L'école Michel-Amiot devient la 9^e école bilingue en province Sud. Le développement des écoles bilingues français-anglais est « un engagement fort inscrit dans la politique éducative de la province Sud » a souligné sa présidente, Sonia Backès. Tandis qu'une 10^e école bilingue est en préparation.

L'amélioration tant attendue du confort thermique dans les écoles

« Il y a des attentes assez fortes de la part des parents et des enseignants en termes de confort thermique », explique Sonia Backès. Depuis l'année dernière, la collectivité soutient les communes à hauteur de 75 % pour équiper les écoles en climatisation.



Au Mont-Dore, 54 classes de 4 écoles de la commune ont été équipées en climatisation en 2022. À Nouméa, 45 classes de 5 écoles seront équipées cette année.

Tenue commune

« Le caractère dangereux de l'exposition au soleil sous nos latitudes étant reconnu, le port du chapeau en extérieur est désormais obligatoire », souligne Marie-Jo Barbier, la présidente de la commission de l'enseignement.

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



Former les acteurs du tourisme

Utilisation des nouveaux outils numériques, promotion d'une offre touristique plus durable et responsable, construction d'une stratégie marketing... Financé et coordonné par la collectivité, le programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT), qui offre un vaste choix de formations, est aujourd'hui pérennisé suite au vote de l'assemblée provinciale du 5 décembre 2022.

« Une bonne nouvelle pour tous les professionnels du tourisme en province Sud, du secteur public et privé, qui peuvent s'inscrire au programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT) depuis le lundi 20 février 2023 », souligne Dominique Le Poul, chargée de structuration de l'offre touristique à la direction Provinciale du Développement Économique et du Tourisme.



+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



Mon idée pour ma Province : Conjuguer sport et solidarité

Respect, entraide, solidarité... Permettre aux valeurs du sport d'infuser au sein du quartier de Dumbéa-sur-Mer, c'est l'ambition de la salle multisport **Apolima Sport Solidaire**.

Le 14 février, les partenaires : la province Sud et sa présidente Sonia Backès, la SEM Agglo représentée par Muriel Malfar-Pauga, l'association Apolima Sport Solidaire, la Fédération française de judo et Dumez GTM Calédonie (Groupe Vinci) se sont retrouvés pour une nouvelle étape vers la concrétisation du projet grâce à la signature de plusieurs conventions. Ils ont ainsi acté la mise à disposition de la salle mais aussi les soutiens financiers du groupe Vinci et de la Province. En effet, dans le cadre de son budget participatif *Mon idée pour ma Province*, la collectivité accompagne l'association Apolima Sport Solidaire, future gestionnaire des lieux, en finançant l'équipement et le poste de coordinateur de la salle.

JOURNÉE D'ÉCHANGE AVEC LA MAIRIE ET LES ACTEURS LOCAUX DE YATÉ



Philippe Blaise, 1^{er} vice-président de la province Sud, s'est rendu le 2 février à Yaté, pour rencontrer le maire et son équipe, à l'occasion d'un point sur l'opération de requalification de la traversée de Waho. Ils ont ainsi évoqué le chantier, qui s'inscrit dans le cadre du contrat de développement État - province Sud - communes du Sud 2017-2023 et qui vise à réaliser un aménagement qualitatif au cœur du village, afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des habitants.

Mais au-delà de ce point sur les travaux, cette journée a été « l'occasion de discuter avec le maire Victor Gouetcha, son équipe municipale ainsi que le chef Adrien Koroma et les anciens, des enjeux de la commune et de tisser des liens », développe le 1^{er} vice-président. D'ailleurs, « l'engagement a été pris lors de cette rencontre, d'organiser une nouvelle visite, afin de passer en revue les projets sur lesquels la Province peut apporter son soutien à la commune et à ses habitants ».

La province Sud soutient la renaissance de *La France Australe*

Après 150 ans au cœur de la vie du Caillou, l'ancien immeuble du journal *La France austral*, situé en centre-ville et véritable patrimoine historique, va retrouver une seconde jeunesse. Sonia Backès, présidente de l'assemblée de la province Sud, et Sonia Lagarde, maire de Nouméa, ont signé le 14 février une convention de partenariat portant sur le financement de la réhabilitation de ce monument classé. Des travaux de restauration, que la province Sud a souhaité soutenir à hauteur de 25 %, dans le cadre de ses compétences de protection et de conservation du patrimoine.



Une nouvelle pharmacienne auprès des Kunie



Après quelques remplacements du pharmacien en partance, Joanna Monnot a décidé de profiter de l'opportunité qui s'offrait à elle pour reprendre la gérance de l'officine et terminer ainsi sa carrière en prenant soin des Kunie.

La province Sud espère poursuivre la collaboration étroite qui a débuté avec son prédécesseur pour répondre aux besoins de la population de l'île en matière de soins.

Très enthousiasmée par ce nouveau défi, Joanna Monnot souhaite développer des projets de prévention et des collaborations,

plus particulièrement avec l'équipe du Centre Médico-Social (CMS) récemment rénové.

La pharmacie de l'Île des Pins se trouve à l'entrée de Vao, à côté du dispensaire. Ouvert depuis 2015, cet établissement est un projet porté par la province Sud qui a participé financièrement à la construction du bâtiment situé sur un terrain provincial.

À travers ce projet et ce partenariat public-privé, la collectivité a exprimé sa volonté de favoriser l'égalité de l'accès aux soins des populations.



L'ENSEIGNEMENT

EN PROVINCE SUD



De la maternelle aux études supérieures en province Sud

*Obtention de bourses scolaires
en primaire, au collège et au lycée ?*

Coupon de non-bourse ? Tenue commune ?

Aides aux études supérieures, ici, en Métropole ou à l'étranger ?

Savez-vous que la province Sud est présente tout au long de la vie scolaire de nos enfants ?

Avec quels dispositifs

Comment savoir si vous y avez droit ?

Où aller pour vous renseigner ?

C'est simple,
rendez-vous sur :

province-sud.nc



Et si vous ne trouvez pas de réponse
à votre question :

province-sud.nc/nous-contacter



Un formulaire en ligne vous garantit
une réponse moins de 48 h plus tard,
sur votre mail personnel.

Quand Païta grandit avec l'aide de la Province

Ondémia : inauguration d'une passerelle piétonne

Les habitants du quartier d'Ondémia l'attendaient depuis de nombreuses années : la passerelle piétonne qui leur permet de traverser la rivière d'Ondémia en toute sécurité a enfin vu le jour après plus de 10 ans d'attente, grâce au financement de la province Sud à hauteur de **19 millions de francs**. Une grande satisfaction pour la présidente Sonia Backès, « heureuse d'inaugurer cette passerelle indispensable pour la sécurité des piétons puisque depuis des années les personnes passent sur la route avec des risques importants. Je pense notamment aux mamans qui traversaient avec leur poussette et leurs enfants. »

Traverser le cours d'eau représentait un réel danger pour les habitants du quartier qui étaient « obligés de passer par la route », explique Yves Polutele, habitant du quartier. Cela faisait plus de 10 ans que les habitants demandaient la construction d'une passerelle pour éviter les accidents dans cette

zone en plein développement. École, logements, commerces, circulation... La construction de cette passerelle était nécessaire et « la province Sud souhaitait faire cet investissement avec la commune pour améliorer le cadre de vie des habitants de Païta », a souligné Sonia Backès.

Indispensable pour la sécurité des piétons.

Sonia Backès



La passerelle piétonne inaugurée grâce au financement de la province Sud à hauteur de 19 millions de francs



Futur Hyper U : 200 emplois à terme

Sonia Backès s'est ensuite rendue sur le site du chantier du futur Hyper U de Païta. L'occasion de se rendre compte de l'avancée des travaux du premier hypermarché de la commune qui représente un investissement total de 5 milliards de francs. Un projet d'envergure qui « améliorera le cadre de vie des habitants de la commune et de la province Sud », a salué Sonia Backès.

« Un projet structurant », selon Willy Gatuhau, maire de la commune, qui générera de l'activité et créera « 200 emplois à terme », ainsi qu'une certaine « dynamique du secteur » puisque l'hypermarché se dressera en face de l'Arène du Sud, à l'entrée de Païta.

Remise de clés d'un logement aidé par la Province

Pour clôturer sa visite de la commune, c'est aux côtés de Grégory Lecru, Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, du maire de Païta, Willy Gatuhau, de l'élu provinciale Muriel Malfar-Pauga, également présidente de la SEM Agglo et de la commission provinciale de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, et des représentants de la SEM Agglo, que Sonia Backès a eu le plaisir de remettre les clés d'un logement aidé par la province Sud (LAPS) à la famille Teugasiale. Une remise de clé « particulièrement émouvante pour les familles et les personnes qui les ont accompagnées », a souligné la présidente avant de poursuivre :

« Avoir son propre chez soi c'est important dans une vie, surtout quand c'est la première fois, quand on a une famille à loger, quand on a vécu dans un squat, qu'on a eu des problèmes d'emploi, de logement. Se retrouver chez soi, avoir ses propres clés, c'est un moment important. Cela a été possible car cette famille a eu le courage d'aller au bout de ce projet. Parce que l'État et la Province les ont aidés, parce qu'il y a des agents à la SEM agglo qui les ont accompagnés pour rendre ce projet possible ».

À force de courage, de volonté et de persévérance, la famille, qui a résidé au squat de Nouville pendant près de 20 ans, a pu bénéficier de l'accompagnement des services de la Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud et de la SEM Agglo pour acquérir ce bien. « Je voulais offrir à mes enfants une maison. Il a fallu de la volonté et toujours y croire et se donner les moyens pour faire le dossier. Ce n'était pas évident. C'est grâce aux équipes de la province Sud et de la SEM Agglo que nous avons pu instruire le dossier et aujourd'hui, avoir notre maison. Merci beaucoup ! »



C'est avec beaucoup d'émotion qu'Eric et Soualesa Teugasiale, accompagnés de leurs trois filles, ont reçu les clés de leur villa F5 au sein du lotissement Nétéa à Païta.





Amélioration du CASE pour le soutien aux entreprises

Suppression de l'aide à la formation, remplacée par la création du dispositif PRO'SUD, modification de l'aide à l'emploi et révision des appels à projets (AAP) ; le 5 décembre 2022, l'assemblée de Province a voté trois modifications de son Code des aides pour le Soutien de l'Économie (CASE), véritable levier économique au service des porteurs de projets et des entreprises de la province Sud.

Axées sur « le capital humain, l'appui, l'accompagnement des chefs d'entreprises et, enfin, les aides financières », a souligné Phillippe Blaise, 1^{er} vice-président de la province Sud, ces trois améliorations du CASE impliquent :

• La création du dispositif PRO'SUD

Ce programme annuel de professionnalisation cible les chefs d'entreprises de moins de 10 salariés. Il proposera des coachings dans une dizaine de thématiques et offrira un service plus élargi et plus agile que l'aide à la formation.

• L'aide à l'emploi en faveur des porteurs de projets

Pour encourager les porteurs d'un projet innovant, l'aide à l'emploi est bonifiée : elle s'élève à 500 000 F par porteur de projet au lieu de 200 000 F. Un véritable coup de pouce pour pallier les difficultés rencontrées lors du démarrage d'une activité économique, notamment pour permettre au porteur de projet de se rémunérer. Elle permet également le versement immédiat d'une aide forfaitaire couvrant les charges sociales afférentes à la création de l'emploi du porteur de projet.

• Des appels à projets plus attractifs

Les projets déposés bénéficieront d'un taux d'intervention majoré jusqu'à 50 % pour les aides à l'investissement parmi lesquelles :

- l'aide à l'équipement (25 %) et l'aide aux investissements immatériels (25 %), qui seront majorées pour les filières prioritaires ;
- l'aide aux équipements préservant l'environnement (35 %) ;
- l'aide aux infrastructures primaires (40 %).

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



ACCÉDER
À LA DÉMARCHE



Philippe Blaise, le 1^{er} vice-président de l'assemblée de la province Sud et l'équipe de la direction du Développement Économique et du Tourisme œuvrent pour améliorer le service aux porteurs de projets.



La FOL devient un tiers-lieu éducatif

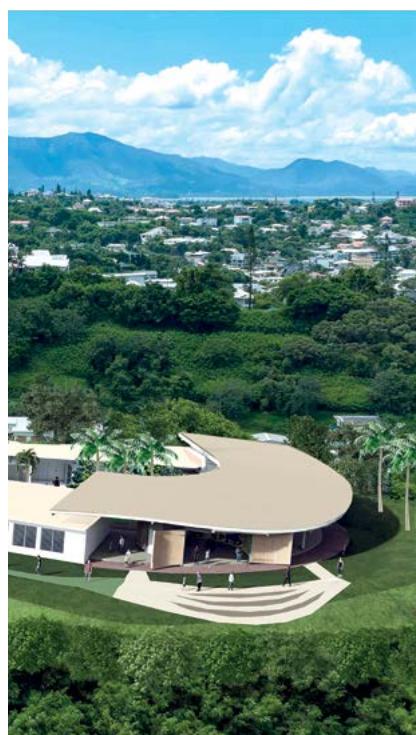
Tout le monde se souvient encore de ce vieux bâtiment de la Fédération des œuvres Laïques (FOL NC), niché sur les hauteurs du centre-ville, qui affichait en 2018 une banderole SOS avant d'être détruit en 2019. Cinq ans après, le site renaît de ses cendres : il s'ouvre vers de nouveaux horizons pour accueillir un tiers-lieu éducatif et culturel, « ouvert sur le monde, ouvert à l'autre », a déclaré Gil Brial, le 2^e vice-président de la province Sud.

Fin 2023, ce nouvel espace de vie s'érigera sur le lieu emblématique de Nouméa comme un véritable « point de convergence » qui met « l'humain et la culture au cœur des priorités pour accompagner les jeunes à s'essayer, s'exprimer et s'engager dans la société pour changer les choses » a déclaré Pierre Welepa, président de la FOL.



C'est un hommage à la FOL qui fêtera ses 70 ans en 2024 et un hommage à l'éducation populaire, au monde associatif et à l'humain.

Grégory Lecru, Commissaire Délégué de la République pour la province Sud



Porté par la province Sud dans le cadre du contrat inter-collectivité, ce projet « a réuni les quatre collectivités et l'État autour de la culture et de la jeunesse », souligne Gil Brial. La FOL, c'est en effet « une implantation sur l'ensemble du territoire qui définit le patrimoine commun immatériel des Calédoniens » selon Pierre Welepa, président de la FOL.

Maître d'ouvrage, chargé de l'avancement des fonds et des travaux de construction, la province Sud a également apporté à la FOL l'accompagnement nécessaire « sur les aspects techniques et administratifs concernant la construction de ce nouveau bâtiment, tout en respectant ses ambitions afin de permettre aux Calédoniens de s'approprier ce lieu », a précisé Gil Brial.

Gil Brial a rappelé que « la province Sud a à cœur d'accompagner la FOL dans ses actions quotidiennes auprès des jeunes générations pour leur apprendre à être des Calédoniens ouverts sur le monde. »

Financement de l'opération et livraison des travaux

Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de développement et s'élève à 419 millions de francs répartis comme suit :

Province Sud : 125 500 000 F

Nouvelle-Calédonie : 105 000 000 F

État : 76 200 000 F

Province Nord : 67 500 000 F

Province des îles Loyauté : 45 000 000 F

Les travaux débuteraient à la fin du premier semestre (mai 2023), pour être livrés en fin d'année 2023, avec une ouverture au public début 2024.

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



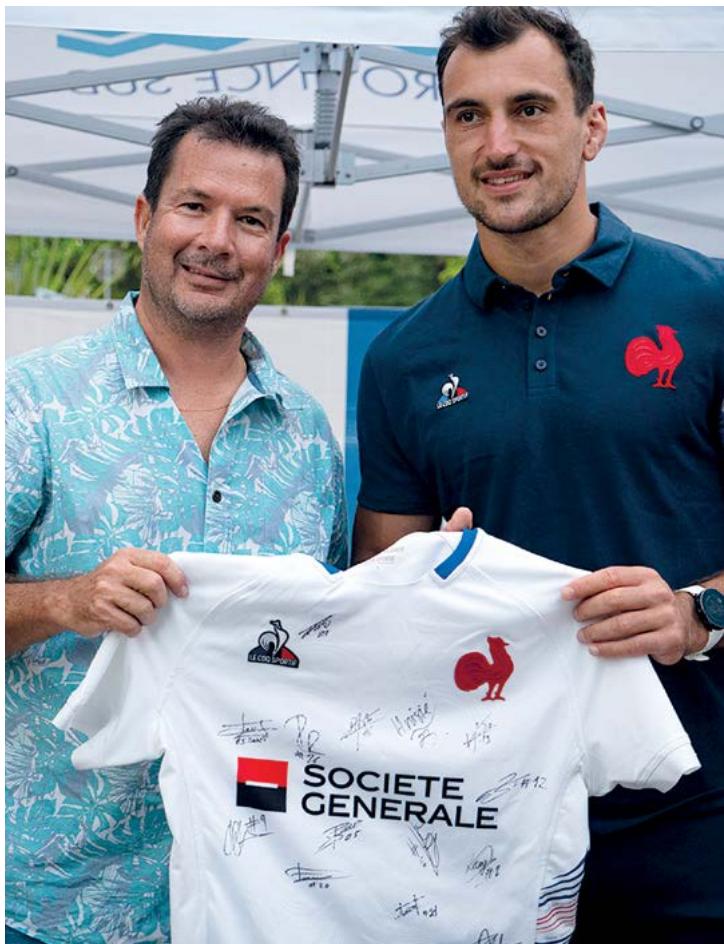
LES PHOTOS DU MOIS



L'un des deux chefs calédoniens prépare la viande locale pour une dégustation au Salon International de l'Agriculture à Paris.



Le 6 février, le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Louis Le Franc, a pris officiellement ses fonctions. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités militaires et civiles, parmi lesquelles la présidente de l'assemblée de la province Sud Sonia Backès, le député de la 2^e circonscription Nicolas Metzdorf, la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie Isabelle Champmoreau, Madame le maire de Nouméa Sonia Lagarde et Caroline Machoro-Reignier, 1^e vice-présidente du congrès.



Gil Brial, le 2^e vice-président de l'assemblée de la province Sud a rencontré l'équipe de France de rugby à 7, présente sur le territoire pour s'entraîner en vue des Sevens World Series 2023.



Philippe Blaise, le 1^{er} vice-président de l'assemblée de la province Sud en visite sur le site de Prony Resources NC pour évoquer notamment le projet Lucy.



Marie-Jo Barbier échange avec un jeune élève en vacances apprenantes, un dispositif dont la Province est partenaire.

L'actualité de la province Sud en vidéo

Pour visionner une vidéo, attrapez votre smartphone et scannez le QR Code correspondant à celle qui vous intéresse.

Vous trouverez encore plus de vidéos en nous suivant sur les réseaux sociaux.



50 lauréats du budget participatif 2023

- 1 Sur les 114 projets déposés, 50 ont été retenus grâce au vote du public et au comité de sélection qui s'est déroulé au Château Hagen.

[VISIONNER LA VIDÉO](#)



Toute fraîche pour la rentrée !

- 2 L'école Louis-Henri Galinié, au Mont-Dore inaugure l'installation de ses climatiseurs alimentés par des panneaux photovoltaïques aidés par la province Sud.

[VISIONNER LA VIDÉO](#)



3

Bacheliers 2022 avec mention très bien

- 3 Ils étaient 155 lycéens à recevoir une récompense de 30 000 F pour avoir obtenu la mention très bien au bac ! Des parcours d'excellence félicités par la présidente Sonia Backès et les élus provinciaux.

[VISIONNER LA VIDÉO](#)



23 jeunes Talents ont choisi de Re-vivre en NC

- 4 Lancé en octobre 2022 par l'association Talents Calédoniens soutenue par la province Sud, le parcours « Re-vivre en NC » accompagne durant 6 mois le retour de jeunes Calédoniens souhaitant trouver un emploi, créer ou reprendre une entreprise sur le Caillou.

[VISIONNER LA VIDÉO](#)



Comment valoriser l'îlot Maître ?

- 5 C'est l'objectif que s'est fixé Le Centre d'initiation à l'environnement, lauréat du Budget participatif de la province Sud, avec l'aménagement d'un sentier éco-pédagogique sur l'unique îlot de Nouméa.



Logement aidé en province Sud (LAPS)

- 7 Grâce au dispositif LAPS financé par l'Etat à hauteur de 75 % et 25 % par la province Sud, Jean-Marc, Ilincia et leurs trois enfants ont reçu des mains de Muriel Malfar Pauga, la présidente de la commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, les clés de leur nouvelle villa, à Dumbéa-sur-Mer.



Bien dans leurs claquettes !

- 6 Gil Brial, le 2^e vice-président de l'assemblée de la province Sud présente les résultats de l'enquête « Bien dans mes claquettes », une vaste étude réalisée auprès de 3 000 élèves de 3^e pour mieux connaître les habitudes et attentes des adolescents.

VISIONNER LA VIDÉO



Clic&Mouv' teste le paintball

- 8adrénaline garantie avec Adrénaline Paintball & Lasertag NC à Dumbéa !

VISIONNER LA VIDÉO





Créé en 1972, le Parc Provincial Zoologique et Forestier Michel Corbasson est aujourd'hui un lieu de visite incontournable des Calédoniens. Protégé au titre du code de l'Environnement de la province Sud, ce havre de paix abrite une faune et une flore endémiques de Nouvelle-Calédonie au cœur de ses 35 ha.

La collection animale compte plusieurs espèces endémiques de Nouvelle-Calédonie : oiseaux, lézards et mammifères endémiques sont présentés aux visiteurs.

Quelques espèces remarquables : le cagou (*Rhynochetos jubatus*), la roussette (*Pteropus ornatus*), le corbeau calédonien (*Corvus monedulaoides*), le gecko géant de Leach (*Rhacodactylus leachinus*).

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



La volière de la Grande Terre

→ Véritable vitrine de la biodiversité terrestre de nos îles, ces nouvelles installations permettent de contempler de très près les animaux emblématiques calédoniens. Traversez les parcs à cagous et entrez dans la volière de la Grande Terre pour observer roussettes, perruches, notous et autres espèces endémiques.



La forêt sèche

→ Le Parc Provincial Zoologique & Forestier abrite, sur ses 36 hectares, quelques-uns des derniers sites de forêt sèche de la presqu'île de Nouméa.

Percez ses secrets et découvrez la beauté de ce milieu hautement menacé, dont il ne resterait à l'heure actuelle que 1 % de sa surface initiale.



La maison de la nature

→ N'oubliez pas de faire un détour par la Maison de la nature et l'exposition permanente sur les habitats naturels de la Nouvelle-Calédonie. De nouvelles expositions vous sont également proposées tout au long de l'année.

Le Parc Provincial Zoologique & Forestier c'est :

35 ha
dont 14 de forêt sèche
ainsi que **3 lacs**

+de 600
animaux

+de 5 expositions
temporaires
+
une dizaine d'évènements
en tous genres

Entre **80 000**
et **100 000** visiteurs

AVEC LE CONCOURS DE LA PROVINCE

Un projet pour apprendre autrement tout en s'amusant !

À Frédéric Surleau, première école bilingue de la province Sud, on ne manque pas d'idées et de projets pour apprendre autrement tout en s'amusant ! Lauréat de la première édition du Budget participatif *Mon idée pour ma Province* en 2021, l'établissement a inauguré en octobre 2022, sa classe multi-activités et son potager. Ces deux espaces propices aux apprentissages à travers le jeu et la découverte ont vu le jour grâce au soutien financier de la province Sud. « *Un projet remarquable et sensationnel* » qui fait « *des enfants épanouis et heureux d'apprendre autrement* », selon les élues provinciales Marie-Jo Barbier et Aniseta Tufele, qui président respectivement les commissions de l'enseignement (ENS) et de la santé et de l'action sociale (SAS).

**Quand on est seul
on va vite,
mais ensemble
on va très loin.**

Accompagnée de ses équipes éducatives et de l'association des parents d'élèves, Valérie Vergès, la directrice de l'établissement, a présenté ce projet « *deux en un* », qui représente « *l'essence même de l'intelligence collective, du partage de compétences et de la mutualisation de nos savoir-faire pour voir plus loin et le faire évoluer.* »



Favoriser la concentration, les apprentissages, l'interaction et la créativité

Laboratoire de sciences, terrarium, boîtes à insectes, bibliothèque, jeux de société avec apprentissages didactiques (maths, français), arts plastiques, coin théâtre, musiques... Aménagée de différents espaces, la classe met l'accent sur l'aspect pédagogique, fonctionnel et ludique en s'adaptant aux besoins des élèves. De l'acquisition des meubles aux matériels nécessaires au projet, grâce au Budget participatif, l'école peut financer l'aménagement de sa classe multi-activités et par extension, son potager.

Un jardin enchanté pour éveiller les sens

Autre projet inauguré, le potager de l'école réalisé dans la continuité de la salle multi-activités : plantations pour les plus grands, parcours des 5 sens pour les plus petits, élevage de coccinelles, boîtes à insectes... À l'abri des bruits du centre-ville, ce « *jardin enchanté* » est un véritable espace de découvertes où chaque cycle pourra s'investir afin de mener ses projets et expériences, à la découverte des merveilles de la nature.

+ D'INFOS
À DÉCOUVRIR EN LIGNE



**BUDGET
D'INVESTISSEMENT
TOTAL DU PROJET :
937 400 F**

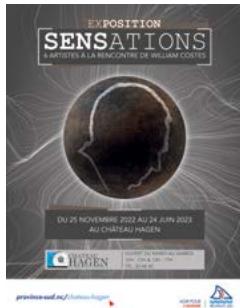
**PARTICIPATION
PROVINCE SUD
À 80 % SOIT :
749 920 F**

**BUDGET PARTICIPATIF
« MON IDÉE POUR
MA PROVINCE » 2023**

**114 PROJETS
DÉPOSÉS**

**50 PROJETS
RETIENUS**

La collection Costes magnifiée à travers le prisme des 5 sens



Inédite et interactive, l'exposition *Sensations* présente les œuvres originales de six artistes calédoniens. Ils proposent aux visiteurs d'apprécier leurs créations, inspirées de la formidable collection d'objets de William Costes, à travers chacun de ces 5 sens.

Jusqu'au 24 juin 2023, une exposition inédite au Château Hagen met en valeur des objets de la Collection Costes à travers les œuvres de six artistes issus de disciplines artistiques diverses.

Maëva Bochin, Romane Castelnau, Othman Jounady, Véronique Menet, Mariana Molteni et Julien Pierre, invités en résidence sur site, proposent aux visiteurs de mettre tous leurs sens en éveil et de vivre une expérience immersive originale.

Immersion sensible dans une exposition qui allie objets d'art et créations



Pendant 40 ans, la passion de William Coste pour l'art l'a amené à construire sa collection sur des critères esthétiques qui reflètent aussi son ouverture aux différentes cultures.

Une quête du beau et de l'émotion

Collectionneur passionné, William Costes a consacré sa vie entière à recueillir pièce après pièce des œuvres et objets uniques pour constituer une collection à la fois éclectique et exceptionnelle. À sa mort en 2017, le collectionneur a fait don de ses objets et œuvres d'art à la province Sud, avec la volonté de les rendre visibles un jour par le grand public.

CHÂTEAU HAGEN

12, rue du Révérend Père Roman
Vallée des Colons, Nouméa
Du mardi au samedi,
de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Entrée gratuite

RECETTE DU MOMENT

Filets de perroquet : osez le gingembre !

Un plat léger et simple à réaliser avec des produits locaux.



Les ingrédients (pour 4 personnes)

- 4 filets de poisson de 100 à 150 g
- 6 cuillères à soupe de sauce soja
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Le jus et le zeste d'un citron vert
- 3 brins d'oignons verts
- 2 cm de gingembre frais
- 1 petit morceau de piment haché (quantité en fonction de votre goût)

VIE Saine

Découvrez d'autres recettes de saison avec des produits locaux, des conseils et des astuces proposées par les diététiciennes de la DPASS.



province-sud.nc/recettes

Préparation de la recette

Temps de préparation :
40 minutes

1

Mélangez

la sauce soja, l'huile d'olive, le piment haché, le gingembre, les oignons verts émincés et le jus et zeste de citron.

2

Faites mariner

les filets de poisson dans ce mélange au moins 30 minutes, retournez-les plusieurs fois.

3

Otez

le poisson de la marinade, et faites-le griller dans une poêle antiadhésive.

4

Versez

la marinade dans la poêle et laissez la réduire doucement.

Pendant la cuisson, badigeonnez plusieurs fois les filets de marinade pour un poisson encore plus savoureux.

5

Servez

le poisson avec des tubercules (taro, igname, pomme de terre, patate douce ou manioc) ou du riz et des légumes.



Tu as entre 11 et 15 ans ?

15 000^f
offerts

pour t'éclater quand tu veux !

Activités artistiques, culturelles ou sportives, tu as le choix !



province-sud.nc/clicmouv



AGIR POUR
L'AVENIR

